



► Mode d'emploi :

L'aire de couchage est non bétonnée. Le muret à l'arrière du couloir d'alimentation évite l'arrivée de la paille sur le couloir et l'écoulement de jus dans la litière. Un à deux raclages journaliers du couloir d'alimentation sont nécessaires pour assurer la propreté des vaches.

Il est conseillé d'aménager une différence de niveau de 30 à 40 cm entre la partie supérieure du muret et le fond de l'aire paillée. Cette hauteur qui ne constitue pas un obstacle au passage des animaux, permet l'accumulation du fumier sous les animaux pendant une durée voisine de 2 mois. Si la périodicité de curage est inférieure, il faudra dans ce cas prévoir une fumière de stockage.

Le paillage journalier de l'aire de couchage doit être compris entre 1 et 1,2 kg/m². Un paillage trop important peut entraîner un échauffement prématuré de la litière. Après un curage, le paillage peut être doublé dans la limite de 2 à 2,5 kg/m².

► Options techniques :

Les coûts détaillés précédemment pour 40 et 80 vaches laitières correspondent au schéma standard sans mécanisation du paillage et du raclage.

Ces options ont une incidence sur la main d'œuvre, les investissements et les coûts de fonctionnement.

Le tableau ci-après fait état des options possibles pour ce mode de logement. Il précise l'incidence sur le temps de travail et décrit le coût annuel correspondant aux annuités des investissements (achat d'une pailleuse, d'un racleur) et aux coûts de fonctionnement (utilisation des tracteurs et rémunération du temps de travail).

Options	40 VL		80 VL	
	(€/an)	min/jour	(€/an)	min/jour
Pailleuse	+ 990 à + 1420	- 9	+ 1485 à + 1920	- 11
Racleur hydraulique	+ 490	- 10	+ 144	- 20

Bâtiment d'élevage



Source : Institut de l'Elevage.

Fiche 03

Aire paillée en creux avec couloir d'alimentation raclé en lisier



► Descriptif

Préconisations bien être :

Surface de couchage/animal : 7 - 8 m²/VL

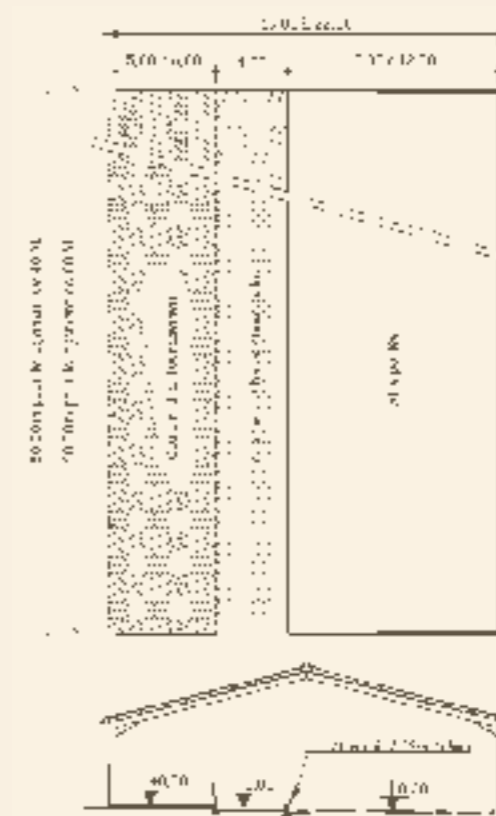
Surface d'exercice/animal : 3,0 m²/VL

Type et quantité de déjections à épandre :

fumier très compact : 2,8 tonnes/VL/6 mois
lisier : 6,5 m³/VL/6 mois

Besoin en paille :

8 kg/VL/jour
Place à l'auge : 0,65 à 0,75 m/VL



► Avantages

- Simplicité des circuits.
- Bonne séparation des déjections : production de fumier pailleux et de lisier de qualité.
- Mécanisation aisée du raclage.
- Une fumière n'est pas nécessaire s'il y a 2 mois d'accumulation sous les animaux et dépôt au champ.
- Un seul ouvrage de stockage est nécessaire.

► Inconvénients

- Consommation en paille importante.
- Forte contrainte du paillage.
- Isolement des vaches en chaleur.
- Propreté des vaches.



Source : Institut de l'Elevage.

CONTACTS :

SERVICE BÂTIMENTS D'ELEVAGE	03 23 22 51 11
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINES	03 27 47 57 06
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD	03 44 11 44 57
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE	03 21 60 57 56
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS	03 22 33 69 93
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME	03 21 60 57 91
INSTITUT DE L'ELEVAGE - SAINT LAURENT BLANGY	

REMARQUE

Cette fiche descriptive présente les critères techniques et économiques d'une situation standard. Les éléments décrits doivent être adaptés à chaque situation et ne dispensent en aucun cas de l'intervention d'un conseiller spécialisé en bâtiment d'élevage.

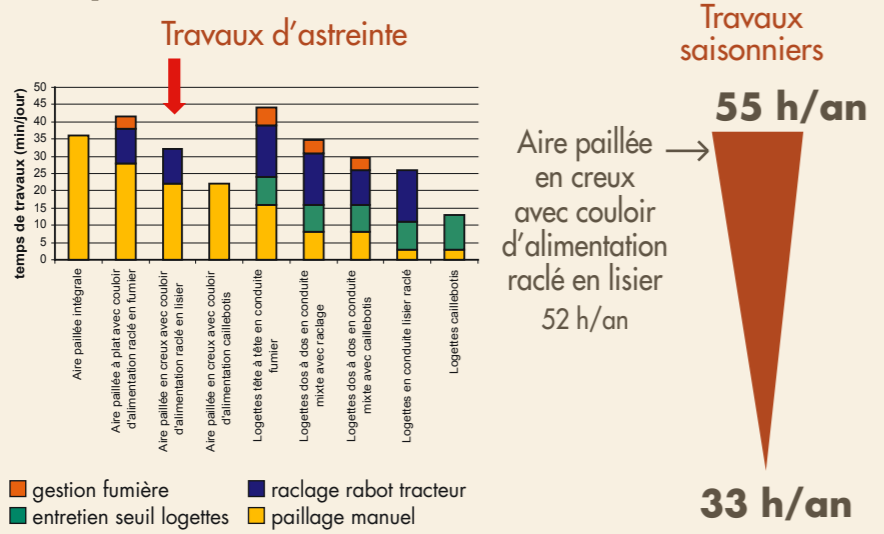
normédia - 03 20 15 99 15



40 vaches laitières

80 vaches laitières

Temps de travaux



Stockage des déjections

Fumier de litière accumulée stocké au champ (curage 2 mois).

Fosse circulaire non couverte (6 mois de stockage)

- Lisier 260 m³
 - Effluents salle de traite 178 m³
 - Eaux pluviales souillées 86 m³
- 524 m³ utiles

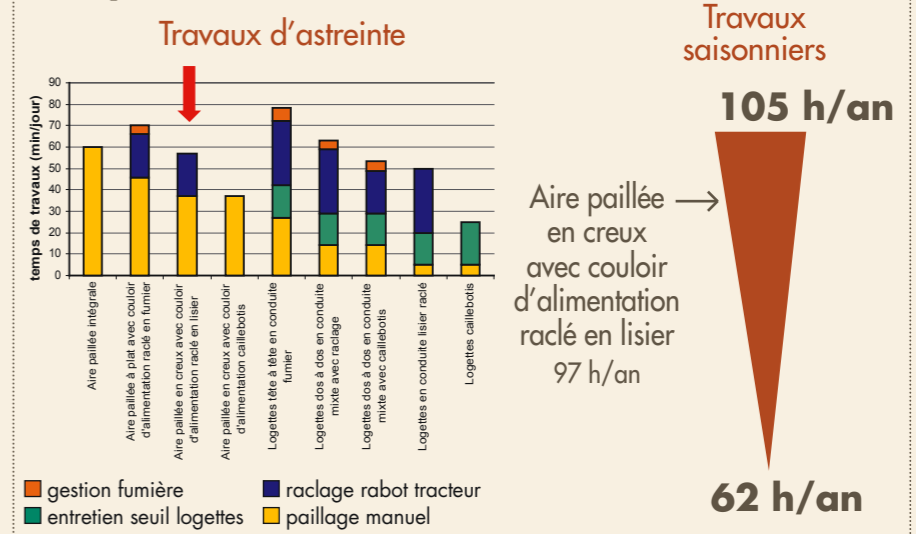
Stockage des déjections

Fumier de litière accumulée stocké au champ (curage 2 mois).

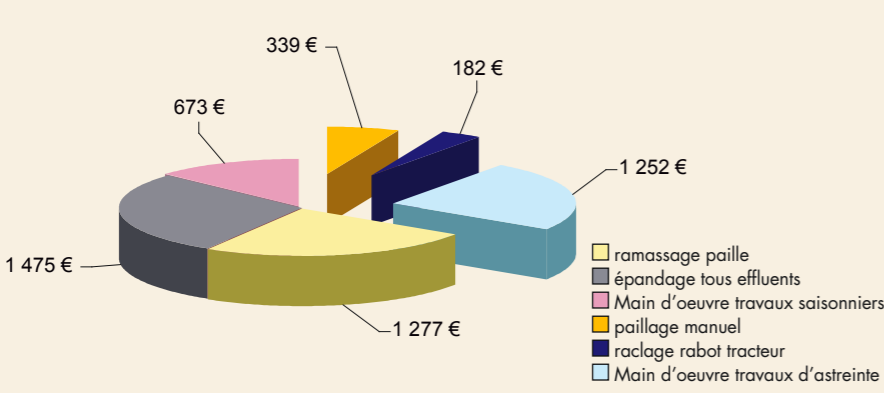
Fosse circulaire non couverte (6 mois de stockage)

- Lisier 520 m³
 - Effluents salle de traite 310 m³
 - Eaux pluviales souillées 142 m³
- 972 m³ utiles

Temps de travaux



Coûts de fonctionnement

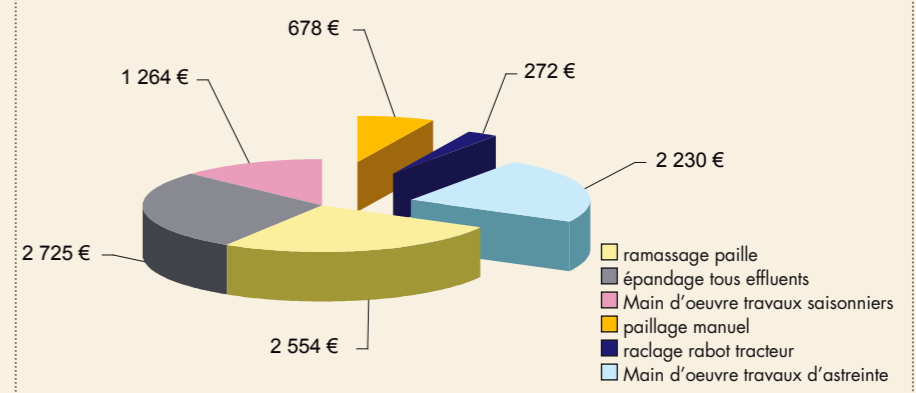


Source : CA 02.

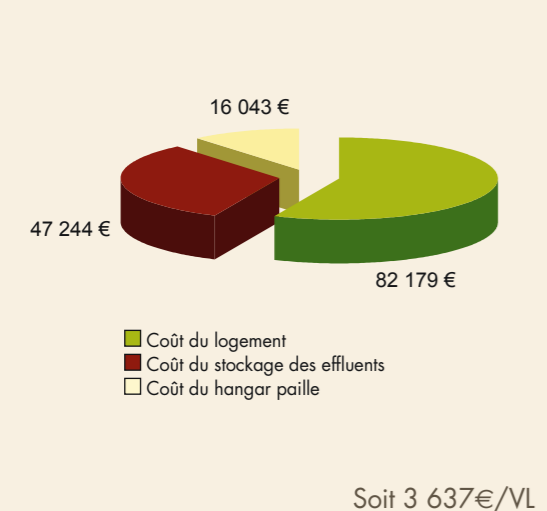


Source : CA 02.

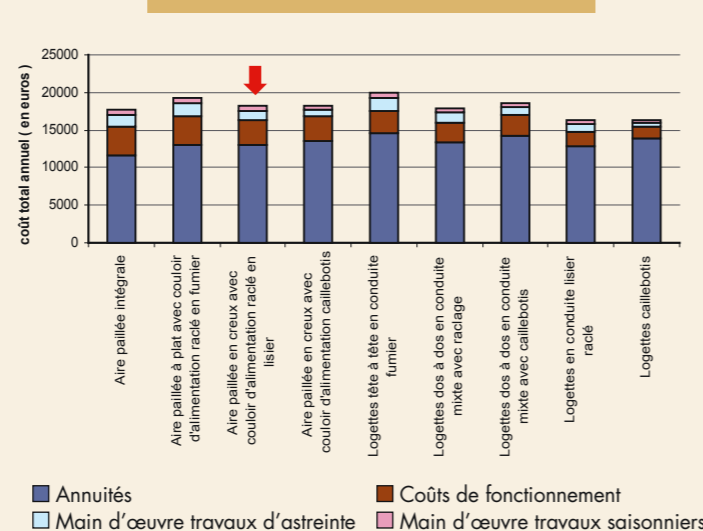
Coûts de fonctionnement



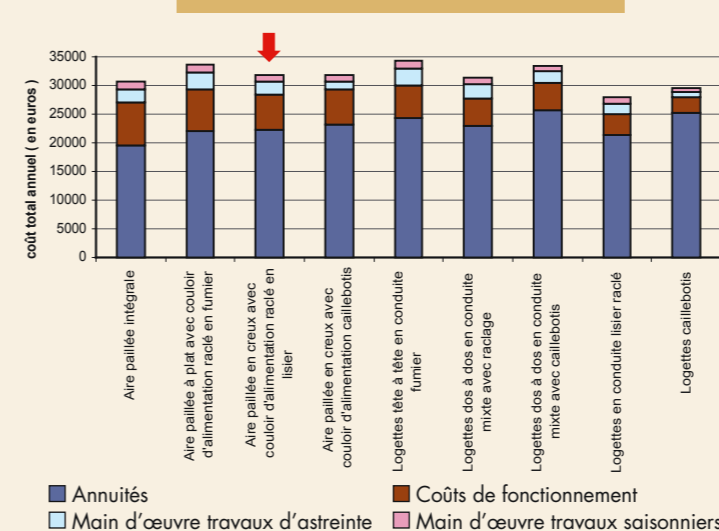
Investissements



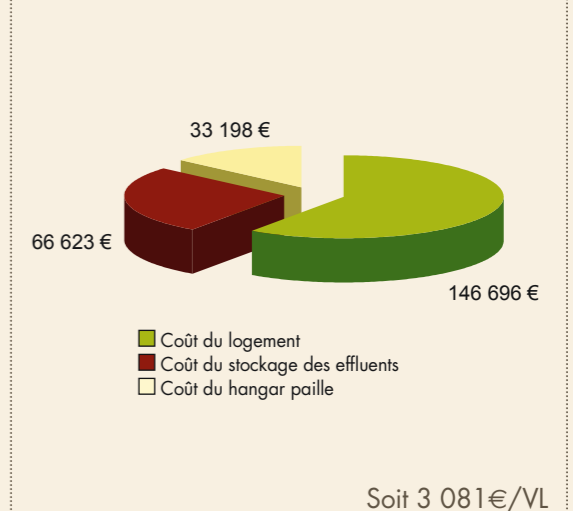
Coût total annuel



Coût total annuel



Investissements



Temps de travaux

Les travaux d'astreinte représentent les tâches journalières non automatisées correspondant à l'entretien du seuil de logettes, au raclage, au paillage et à la gestion de la fumièrre. Ces temps de travaux sont déterminés pour une durée de stabulation de 6 mois. Les travaux saisonniers regroupent ici le temps lié à l'épandage des déjections, au ramassage de la paille.

Coûts de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement sont le reflet des tâches d'astreinte et saisonnières. Ils se rapportent à l'utilisation du matériel nécessaire à l'accomplissement de chacune des tâches (amortissement, frais d'entretien...). Le coût de la main d'œuvre associé aux différents travaux est déterminé sur la base horaire de 13 €/heure.

Investissements

Seuls les investissements liés au logement des animaux et au stockage des effluents et de la paille sont décrits. Les autres postes (salle de traite, stockage des fourrages...) sans incidence sur l'analyse comparative des modes de logement, ne sont pas détaillés.

Coût total annuel

Le coût total annuel est le cumul des coûts de fonctionnement, du coût de la main d'œuvre et des annuités. Les annuités sont déterminées pour un amortissement des investissements sur 15 ans à un taux de 4 %.